



7"01

Chabbat Pékoudé

6 Adar 2 5784
16 Mars 2024

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17 : 07	18 : 25
Paris	18 : 38	19 : 45
Marseille	18 : 27	19 : 29
Lyon	18 : 29	19 : 33
Strasbourg	18 : 16	19 : 23

N° 379

La Parole du Rav Brand

« Le roi A'hachvéroch imposa un tribut au pays et aux îles de la mer. Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mordékhaï ne sont-ils pas écrits dans le livre des Chroniques des rois des Mèdes et des Perses ? Car le juif Mordékhaï était [...] considéré parmi les juifs et aimé de la multitude de ses frères ; il rechercha le bien de son peuple et parla pour le bonheur de toute sa race » (Fin de la Méguila).

Tous les rois du monde prélèvent des impôts sur leurs sujets : que veut nous apprendre la Meguila en disant qu'A'hachvéroch ne dérogea pas à cette règle ? Et pourquoi cette taxe introduit-elle les hautes considérations du roi vis-à-vis de Mordékhaï ? En voici le sens : A'hachvéroch l'imposa à tous, sauf aux juifs, et cela afin d'honorer Mordékhaï (Targoum Cheni). Pourquoi le verset ne se contente-t-il pas de dire que le roi préleva les impôts sur « le pays », mais ajoute « et aux îles de la mer » ? En fait, le prophète Yéchaya prédit la délivrance du peuple juif, où D.ieu – ainsi que le peuple – seront grandement honorés aux yeux de tous. Les nations aideront au retour des juifs : « Je mettrai un signe parmi elles, et j'enverrai leurs rescapés vers les nations, à Tarchich, à Poul et à Loud, qui tirent de l'arc, à Tuval et à Yavan (la Grèce), aux îles lointaines, qui jamais n'ont entendu parler de Moi, et qui n'ont pas vu Ma gloire ; et ils publieront Ma gloire parmi les nations. Ils amèneront tous vos frères du milieu de toutes les nations, en offrande à D.ieu sur des chevaux, des chars et des litières, sur des mulets et des dromadaires, vers Ma montagne sainte, à Jérusalem, dit D.ieu » (Yéchaya 66,19-20). Si les juifs de l'époque de Mordékhaï l'avaient mérité, le deuxième Temple reconstruit le serait resté pour l'éternité (voir Midrach Rabba sur Chir Hachirim, chapitre 8, verset 9 ; Berakhot 4a ; voir Malbim, début Hagai). Comme ils ne le méritaient pas, ces promesses ne se réalisèrent à leur époque que partiellement, et elles attendent la dernière délivrance. Le prophète Yéchaya précise alors que cet honneur ne sera pas connu uniquement des peuples qui habitent le continent, mais aussi dans « les

îles lointaines [de Yavan, la Grèce]. La Méguila témoigne alors ici de la réalisation partielle de cette prophétie : A'hachvéroch préleva des impôts « sur le pays et les îles de la mer » mais les juifs en furent dispensés pour l'honneur de Mordékhaï. Le monde prit alors connaissance du miracle de Pourim et de la considération que le roi portait à Mordékhaï et au peuple juif. A la suite de l'histoire de Pourim, les juifs montèrent de plus en plus en Erets Israël comme Yéchaya l'avait prédit.

Ajoutons encore une fine allusion. Yéchaya dit : « des nations [...] qui jamais n'ont entendu parler de Moi », et dans le texte hébreu : « lo cham'ou eth chim'i ». Mordékhaï était « ben Yaïr, ben Chim'i, ben Kich ». Ces noms ne désignent pas son propre père, son grand-père et son arrière-grand-père, mais ses ancêtres. Kich est le père du roi Chaoul, qui épargna Agag le roi d'Amalek, et permit ainsi la naissance de Haman. Chim'i est Chim'i ben Guéra, l'homme qui avait insulté le roi David. Yoav ben Tserouia voulut le mettre à mort comme il se doit pour celui qui maudit un roi, mais David le lui interdit. Ce n'est que plus tard que David ordonna sa mise à mort (Mélakhim I 2,8). Car avec son Rouah haKodech, David avait su que Chim'i devait encore engendrer un fils, l'ancêtre de Mordékhaï. Cette clémence de David permit la naissance de Mordékhaï et de sa cousine Esther. Ils sauvèrent alors le peuple de la main de Haman, et réparèrent ainsi la faute de leur grand-père Chaoul (Méguila 12b-13a). Le roi A'hachvéroch fut tout heureux d'apprendre que sa nouvelle femme, Esther, était une princesse de la maison royale juive (Méguila 16a). Lui, le palefrenier de l'empereur Belchatzar, qui n'accédait au pouvoir que grâce à son épouse Vachtî, la petite-fille de l'empereur, aurait dorénavant une justification pour se maintenir sur le trône. La survie miraculeuse de Chim'i – auquel il doit d'avoir pu exister – toucha son cœur au point qu'il le fit savoir à tous. Le prophète Yéchaya y fait alors allusion : « Les peuples qui n'ont pas entendu "eth Chim'i", l'entendront. »

Rav Yehiel Brand

La Question

Dans la paracha de la semaine nous est fait état de la fin de la construction du Michkan. A ce sujet, le verset nous dit : «Voici le recensement du Tabernacle, le Tabernacle de témoignage". Rachi nous explique que ce témoignage renvoie au fait que Hachem ait renoncé à exiger des comptes liés à la faute du veau d'or. Cependant, nous pouvons nous demander : puisque Hachem avait

déjà donné à Israël les secondes Tables de la Loi, en quoi y avait-il besoin d'un nouveau témoignage que la faute du veau d'or avait été expiée ? Le **Rav Mordekhaï Eliahou** répond qu'au moment du don de la Torah, le monde entier ressentit et perçut la révélation divine qui se fit au su de tous. A l'inverse, le don des secondes Tables de la Loi qui intervint suite à la faute du veau d'or se fit en catimini, sans révélation ni

résonance universelle. Ainsi, bien que ces secondes Tables relevaient du fait que Hachem avait pardonné "selon la parole" de Moché, elles ne pouvaient constituer un témoignage mondial de la restauration de Sa connexion avec Israël du fait de la discrétion avec laquelle elles furent données. Dès lors, ce fut le Michkan qui remplit le rôle de proclamer le retour de la shekhina au sein d'Israël au vu et au su de tous.

G.N.

Pour aller plus loin...

- 1) Il est écrit (38-21) : « élé pékoudei hamichkan ». Le terme « élé » (employé comme premier mot d'une Sidra) est toujours « possel ète harichonim » (c'est-à-dire marque une rupture, une démarcation avec les paroles constituant le sujet précédant. Ex : « élé toldot noa'h). Qu'est-ce que le mot « élé » (introduisant ici les comptes du Michkan) vient-il être possel ?
- 2) Tout ce qui a servi pour la construction a été compté, or le traité Taanit enseigne que la Brakha ne réside pas sur quelque chose qui a été comptée, pesée ou mesurée (mais uniquement sur une chose qui est à l'abri, cachée du regard de l'homme)?
- 3) Combien de fois apparaît le langage de « assiya » depuis le début de la Sidra de Térouma (dans laquelle il est écrit (25-8) : « véassou li Mikdach) jusqu'à la fin de la Sidra de Pékoudei (dans laquelle il est écrit (40-15) : «vayaasse Moché kékhoh acher tsiva Hachem oto kène assa ») ? A quel enseignement ce nombre fait-il allusion ?
- 4) Il est écrit (39-43) : « Vayevarekh otam Moché ». Que nous enseigne la Guématria des « Sofei teivot » de ces 3 mots ?
- 5) Nos Sages enseignent que la construction du Michkan (et de tous ses éléments) ressemble « kavyakhol » à la création du monde. Quel exemple (emprunté du traité Roch Hachana) traduit cette idée ?
- 6) À quel enseignement fait allusion le terme « oukame » composant le verset suivant déclarant « Vayehi la'hodech harichone bachana hachénite béé'had la'hodech houkam hamichkane » ?

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un numéro : Shalshelet.news@gmail.com

« Ce feuillet est offert Léïlouy Nichmat Sarina bat Louisa Iébèt Hourî »

« Que notre étude soit une source de réussite pour nos soldats et une protection pour tout le klal Israël »

Halakha de la Semaine

La Guemara Méguila 4a nous enseigne qu'il nous incombe de lire la Méguila à la nuit (du 14 Adar) et de la répéter le lendemain (que ce soit pour les hommes ou les femmes).

Peut-on lire la Méguila à partir du Plag Hamin'ha ?
Il est connu que d'après Rabbi Yéhoua on peut faire Arvit à priori dès le Plag. Qu'en est-il pour les autres Mitsvot ?

Selon Rabbenou Tam, il en est ainsi aussi pour la Mitsva du Chéma [Tossefote Berakhot 2a]. Et donc, a fortiori, pour la lecture de la Méguila (Troumat Hadechene 109).

Cependant, la majorité des décisionnaires ne sont pas d'accord avec Rabbenou Tam et ainsi est la Halakha à savoir que l'on doit attendre la nuit pour réciter le Chéma ou lire la Méguila. Malgré tout, le Troumat Hadechene écrit qu'en cas de nécessité, on pourra s'appuyer sur Rabbenou Tam (car ainsi était la coutume autrefois de s'appuyer sur Rabbenou Tam même pour le Chéma ainsi que l'écrit le Mordekhaï Siman 1 au nom du Raaviya 1,1. Et ainsi rapporte le Choul'han Âroukh (692,4).

En pratique, il conviendra de n'utiliser cette autorisation qu'en dernier recours. En effet, afin d'autoriser de lire au Plag, il faudrait s'appuyer sur plusieurs mesures d'indulgence où il est extrêmement difficile de les réunir ensemble, à savoir:

1) Appliquer la Halakha comme Rabbi Yéhoua (chose admise pour Arvit en cas de force majeure) [Voir le Choul'han Aroukh 233,1 qui rapporte que la coutume s'est répandue de suivre l'avis des Sages, et qui précise que ce n'est qu'en cas de force majeure qu'on pourra faire Arvit au Plag].

2) Extrapoler cette mesure d'indulgence aux autres Mitsvot à l'instar du Troumat Hadechene (avis contesté par la majorité des Richonim/A'haronim) [Voir Péri 'Hadach (692,4) qui écrit qu'il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'on ne pourra pas se montrer indulgent même en cas de force majeure (même pour ceux qui suivent Rabbi Yéhoua toute l'année) ; Ma'hatsit Hachekel (fin 692) ; Gra ot 10 ; 'Hayé Adam 155,5 ; Âroukh Hachoulhan 692,8 (qui écrit que l'on ne peut pas comparer Arvit qui dépend du Zman des Korbanot avec les autres Mitsvot qui doivent se faire à la nuit). Aussi, le Gra (692,10) explique que le din du Choul'han Âroukh ne s'applique que pour ceux qui suivent Rabbi Yéhoua toute l'année, ce qui n'est pas du tout le cas de nos jours. Et ainsi écrit le Yad Mordekhaï (Rottenberg) Siman 13].

3) Calculer le Plag comme le Gra (soit 1h15 avant la chekia). Et bien que la coutume s'est répandue (récemment même chez les Séfaradim) de s'appuyer sur le 1^{er} Plag pour Arvit, on ne pourra pas utiliser cette mesure d'indulgence pour la lecture de la Méguila. En effet, l'avis qui tolère de lire la Méguila au Plag se base sur l'opinion de Rabbenou Tam (Voir Troumat Hadechene) et ce même avis considère que le Plag se situe environ 3 minutes avant la Chekia. Donc lire la Méguila au 1^{er} Plag serait considéré selon le Troumat Hadechene (source du Heter) comme réciter une bénédiction en vain.

C'est pourquoi, si on n'a pas d'autre solution que de lire la Méguila au 1^{er} Plag, on la lira mais sans réciter de bénédiction [Yebia Omer 1,43 note 19 (nouvelle édition). Voir aussi le Yad Mordekhaï 13 qui conclut que l'on ne pourra pas réciter la bénédiction même si on lit au 2^{ème} Plag, car la coutume n'est pas de suivre Rabbi Yéhoua, et cela d'autant plus que la majorité des A'haronim n'ont pas retenu l'opinion du Troumat Hadechene)].

David Cohen

Aire de Jeu

Jeu de mots : Si ça coûte un bras, c'est que ça ne vaut pas le coup

Devinettes

- 1) Combien de Selaïms sont contenus dans un Mané ? (Rachi, 38-24)
- 2) Combien de socles y avait-il pour les poutres du Michkan ? (Rachi, 38-27)

- 3) Quand est-ce que l'on faisait les Ketorèt ? (Rachi, 40-27)
- 4) Qui était le père de Aoliav et de quelle tribu était-il ? (38-23)
- 5) Où étaient posées les pierres de Choam ? (39-7)

Réponses aux questions

- 1) Il vient être possel (il vient disqualifier, rendre passoul) tous les comptes purement matériels que l'homme fait égoïstement pour lui ici bas (ex : l'argent d'un compte en banque, le nombre de villa, de voitures qu'il possède). En effet, tous ces comptes sont vains (car ils visent des biens qu'il n'emporte pas après 120 ans). Seuls les comptes relatifs à la Torah et aux mitsvot (à l'instar de ceux du Michkan : «élé pékoudei hamichkan») sont valeureux et dignes de porter le nom de « pékoudim ». (Or Ha'haïm)
- 2) Il est dit (38-21) que les comptes du Michkan ont été effectués (ont été comptés: «acher poukad») sur ordre (selon la bouche : Al pi) de Moché. L'anagramme de l'expression « acher poukad » est « pi kadoch ». Ainsi, du fait que les comptes du Michkan furent effectués par la bouche sainte de Moché (et son œil bienveillant : « ayine tova), il n'y a aucun risque de ayine hara, et la Brakha peut donc être présente sur chaque élément (compté) du Michkan ! ('Hida)
- 3) 248 fois exactement ! Ce nombre vient faire allusion au fait que la construction du Michkan (assiyate hamichkan) est

équivalente (chékoula) à l'accomplissement des 248 mitsvot positives ! (Toldot Yts'hak, rabbi Yts'hak Caro)

- 4) Les « Sofei teivot » de ces 3 mots ont (si on les additionne) pour guématria 65 (guématria du « chem adnoute » : «adonai»). Remez ladavar : « Celui qui bénit son prochain (à l'instar de Moché bénissant les béne Israël) doit d'abord bénir Hachem et dire : « yéhi chem Hachem mévorakh méata véad olame », et puis bénir autrui. (Source : « Eretz Tsvi »)
- 5) Selon Tossefot, Hachem a pensé concevoir le monde (« ala béma'hachava ») en Tichri mais je ne le réalise (kavyakhol «l'a enfanté») matériellement qu'en Nissan. Ainsi en est-il de même pour le Michkane. Le Michkane n'était que dans la pensée des béne Israël en Tichri (lorsqu'ils apportèrent après Kippour 2449 leurs contributions pour sa construction), et ce n'est que le 1^{er} Nissan 2449 que le Tabernacle fut érigé !
- 6) Nos Sages enseignent que les maisons d'étude et les synagogues ont la propriété de nous purifier comme le ferait un Mikvé. A plus forte raison concernant le Michkan (et le Beit Hakimdach). Remez ladavar, le mot « oukame » employé au sujet du Michkan qui fut dressé le 1^{er} Nissan 2449, a pour anagramme hébraïque : « Mikvé » ! (Rabénoou Efraïm)

Réponses n°378 Vayakhel

Enigme 1 : J'ai été inventé pour rouler mais je ne roule pas. Que suis-je ?

Une route.



Enigme 2 : Quel est le seul livre du Tanakh qui ne contient qu'un seul Passouk (verset) débutant par un « Vav » ? Il s'agit du livre de Chir Hachirim (7,10): « Vé'hikèkh Kéyène Hatov ».

Rébus :

Baisse / A / Mime / Lèche / Haie / Maine / Amish / Rat



Enigmes

Enigme 1 :

Un aveugle est seul dans le désert. Il a 4 comprimés sur lui : deux comprimés rouges et deux comprimés verts. Son médecin lui a dit d'en prendre un rouge et un vert s'il veut vivre, et surtout pas deux de la même couleur. Comment peut-il s'y prendre ?



Enigme 2 :

Quel est le premier ouvrage qui mentionne les 613 Mitsvot ?

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute en nous informant que Betsalel a fait tout ce que Hachem avait ordonné, accompagné d'Aoliav.
- La Torah fait le décompte de l'argent récupéré.
- Nous voyons ensuite la confection des habits.
- La fin de la construction est annoncée et tout a été fait convenablement.

- Hachem ordonne à Moché de faire entrer les ustensiles dans le Michkan.
- Moché "entraîna" Aharon pendant 7 jours.
- Le Michkan fut établi le 1^{er} Nissan 2449. Aharon commença le service. La nuée divine (représentant la présence divine) recouvrit le Michkan.
- La nuée ne partait que lorsqu'il fallait voyager.

מטובב
אדל
מלבין
בשמחה

A La Rencontre De Nos Sages

Rav Elazar Ména'hém Man Chakh

Rav Elazar Ména'hém Man Chakh est né en 1898 en Lituanie. Dès son plus jeune âge, ses capacités d'étude furent reconnues et il était considéré comme un génie, au point que dès l'âge de 17 ans, il enseignait déjà la Torah.

Du 'Hafets 'Haïm au 'Hazon Ich : Le jeune Elazar étudia auprès des plus grands maîtres de son temps, et ce n'est pas un hasard s'il atteignit un si haut niveau. Le Rav Chakh eut le privilège d'étudier auprès du célèbre 'Hafets 'Haïm, considéré par le Rav Chakh comme le Juif parfait. De même, il eut l'honneur d'étudier auprès du 'Hazon Ich, et du «Saba de Slabodka ». En outre, il était proche du Machguia'h. Il affirma plus tard avoir de la reconnaissance pour sa mère qui l'envoya étudier la Torah, mais plus encore pour le Machguia'h qui lui fit découvrir le monde du Moussar.

Montée en Israël : Pendant la Première Guerre mondiale, les Allemands conquièrent la ville de Kovno en Lituanie, où était située la Yéchiva dans laquelle étudiait le Rav Chakh. De ce fait, il passa à la Yéchiva de Sloutsk, dirigée par le Rav Meltser. Plus tard, ce dernier quitta Sloutsk et s'installa à Keltsk, en emmenant ses meilleurs élèves avec lui parmi lesquels le Rav Chakh, qui commença à dispenser des cours par lui-même.

Plus tard, il rencontra sa future épouse, nièce du Rav Meltser. Le couple eut deux filles et un garçon. À la fin des années 30, lorsque les Juifs furent poursuivis par les communistes, le Rav Chakh erra d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce qu'au début des années 40, il monta en Israël, grâce à un certificat d'entrée en Israël mis à sa disposition par le Rav Meltser. À son arrivée en Israël, il se rapprocha du Rav Its'hak Solovétchik de Brisk, qui l'estimait

beaucoup. Le Rav de Brisk eut une grande influence sur le Rav Chakh, et il se familiarisa auprès de lui avec le mode de pensée 'Harédi de Lituanie, qui pose en principe l'étude de la Torah et une étude en profondeur à partir des textes sacrés.

Roch Yéchiva de Poniovitch : Le Rav Chakh construisit sa personnalité singulière en y investissant beaucoup d'efforts, c'était un Roch Yéchiva possédant un grand sens de la direction et un dévouement sans pareil. En 1952, le Rav de Poniovitch, Rav Cahaneman, se trouva à Ré'hovot et rendit visite à la Yéchiva de Keltsk, où il fut impressionné par le Rav Chakh à qui il offrit un poste de Roch Yéchiva à la Yéchiva de Poniovitch. Le Rav Chakh accepta. Il fut nommé Roch Yéchiva de Poniovitch, fonction qu'il occupa pendant 50 ans. Après le décès du Rav Mordékhaï David Lévine, en 1967, le Rav Chakh fut nommé à la tête de la Yéchiva Ets 'Haïm et pendant de longues années, il y dispensait des cours hebdomadaires en parallèle de ses fonctions à la Yéchiva de Poniovitch. Il donnait également cours toutes les deux semaines à la Yéchiva de Grodna à Ashdod, fondée elle aussi par le Rav Cahaneman, et affiliée à cette époque à la Yéchiva de Poniovitch.

Du parti Chass au « Yated Nééman » : Dirigeant spirituel de la génération, le Rav Chakh ressentit la nécessité de s'impliquer progressivement dans la vie politique israélienne. Dans les années 60 et 70, il fut membre de la Mo'etsèt Guédolé Hatorah, et affermit son statut de dirigeant public du monde lituanien. En 1984, il prescrivit aux Séfarades de fonder un parti indépendant présidé par le Rav 'Ovadia Yossef, qui aurait par lui-même un pouvoir de décision. Le mouvement fondé est le parti Chass. Le Rav Chakh et le Rav Kanievsky fondèrent un journal 'Harédi, le Yated Nééman, qui devint le journal du parti Déguel Hatorah, qui existe jusqu'à aujourd'hui, dans le but d'offrir une tribune publique exposant leurs avis et leurs positions sur

divers sujets. À la fin de ses jours, la santé du Rav se détériora. En conséquence, il se retira de la vie politique et s'abstint d'exprimer son avis sur les affaires du pays. Une exception attira son attention: lorsqu'il eut vent que le Bagats, la plus haute instance juridique du pays, voulut enrôler les élèves des Yéchivot à l'armée. Ce sujet le perturbait beaucoup et il déclara qu'en aucune façon les Avrékhim ne devaient quitter la Yéchiva.

Un héritage toujours vivant : En 2001, le Rav Chakh rendit son âme à son Créateur. Son enterrement attira une foule nombreuse et environ 400 000 personnes l'accompagnèrent à sa dernière demeure. Dans son testament, le Rav Chakh demanda que ses élèves étudient pour l'élévation de son âme une Michna ou qu'ils aient «une pensée de Moussar » pour lui, et il précise qu'avec l'aide de D.ieu il intercédéra pour eux. Il demanda qu'on ne multiplie ni les Hesspédim, ni les louanges à son enterrement, et à la fin du testament, il écrivit : « Bien à vous, je vous quitte, avec toute mon affection, Elazar Ména'hém Chakh.»

Le Rav Chakh est l'auteur du «Avi Ezri», un commentaire du Yad Ha'hazaka du Rambam. À son décès, de nombreux ouvrages de toutes sortes furent publiés, entre autres un ouvrage biographique par sa famille «Marane Harav Chakh». Ses élèves publièrent également des livres, dont « Yaguiyat Erev », un livre contenant des cours dispensés par le Rav vers la fin de sa vie sur des traités du Chass ; « Michnat Rabbénou », un livre contenant des lettres émaillées de 'Hidouchim sur des traités du Chass ; « Kovets Hadrakha Lében Yéchiva », un guide pour l'étude et la conduite des élèves de Yéchiva... . Outre ses livres, le Rav laissa des élèves, de grands Talmidé 'Hakhamim, devenus à leur tour des dirigeants de la génération, comme le Rav Yossef Chalom Eliachiv et le Rav Aharon Yéhouda Leib Steinman, qui suivirent la voie tracée par le Rav.

David Lasry

Birkat Mordekhaï

La Lumière de la Sagesse face à l'Ombre de la Moquerie

Le Midrach Tanhouma (Pekoude §11) nous donne un éclairage intéressant sur les paroles du roi David: "Car Tu m'as réjoui par Ton œuvre, Seigneur ; je me réjouirai des œuvres de Tes mains" (Tehilim 92,5). "Tu m'as réjoui par Ton œuvre" fait référence au Ohel Moed (la Tente d'assignation) et "je me réjouirai des œuvres de Tes mains" se rapporte à la construction du Temple, que nous espérons voir reconstruit rapidement en notre temps.

"Un homme stupide n'en sait rien, et un fou n'en a pas connaissance" (ibid., v. 7). "Un homme stupide n'en sait rien" fait allusion aux moqueurs et aux ignorants de cette génération qui se moquent des desseins du Très-Haut sans même les comprendre. Ils prennent plaisir à ridiculiser ceux qui ont foi en la construction du Michkan, affirmant que cela n'a aucun sens et que cela ne mènera à rien.

"Et un fou n'en a pas connaissance" se rapporte à ceux qui ne réalisent pas que personne parmi eux n'aurait été capable d'accomplir cette tâche, pas même Betsalel, Aholiav ou les sages qui ont réalisé le travail. Seul Moché aurait pu y parvenir, car il

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

était troublé de ne pas avoir participé à la construction du Michkan. C'est pourquoi c'est lui qui a finalement érigé le Tabernacle, malgré les compétences des autres.

La voie de la sagesse consiste à analyser la réalité à la lumière des idéaux, tandis que la voie du moqueur consiste à tordre la réalité pour qu'elle corresponde à ses moqueries. Comme le dit le Midrach, lorsque les Béné Israel eurent terminé la construction du Michkan, ils attendirent que la Chekhina descende et plane au-dessus de lui. Mais lorsqu'ils réalisèrent que cela ne se produisait pas, ils se moquèrent de ceux qui avaient cru en cette entreprise, affirmant qu'ils avaient perdu leur temps et leurs ressources.

Cependant, ils furent bientôt confrontés à leur propre ignorance lorsque, même les sages furent incapables de terminer la construction du Michkan. Ils durent alors reconnaître que certaines choses ne peuvent être accomplies que par ceux qui sont destinés à les réaliser, et que leur moquerie n'était que le reflet de leur propre incapacité à comprendre les desseins divins.

Une grande leçon émerge pour ceux qui ont la foi, ceux qui cherchent sérieusement la connaissance. Ils se retrouvent souvent dans l'incertitude, se questionnant, se disciplinant - cherchant à

comprendre les intentions divines qui se cachent derrière les événements de leur vie. Ils reconnaissent qu'il y a une profondeur intentionnelle et une planification divine derrière chaque expérience.

D'un autre côté, les moqueurs, dès qu'ils trouvent des similitudes, les interprètent avec leur esprit moqueur. Ils voient le manque de présence de la Chekhina comme une confirmation de leur propre scepticisme. Ils se moquent des croyances des autres en affirmant que la spiritualité est une invention personnelle, sans véritable fondement. Ils considèrent que les épreuves de la vie sont une preuve de l'absurdité des croyances religieuses.

Dans cette optique, ils voient le succès matériel comme le signe ultime de réussite, adorant la richesse, la santé et la reconnaissance sociale. Mais ceux qui ne sont pas aveuglés par leur propre arrogance et ignorance voient au-delà de cette apparence. Ils reconnaissent que cette prospérité matérielle est souvent éphémère et peut conduire rapidement à la décadence et à la ruine.

Les moqueurs, dont la vision est limitée à la superficialité des apparences, sont comme ceux qui ne voient que l'herbe verdoyante sur le chemin, ignorant les fondations qui se dégradent sous leurs pieds.

Yonathan Haik

Rébus



La Force d'une parabole

Hachem demande aux Béné Israël de construire un Michkan pour y faire résider Sa Chekhina.

Le Midrach (Raba 33,1) explique la nécessité de cette construction par une parabole.

Un roi avait une fille unique dotée d'innombrables qualités. Lorsqu'elle arriva en âge de se marier, le roi chercha pour elle un homme vertueux et attentionné. Après avoir trouvé le candidat idéal, le roi réalisa que le jeune couple allait à présent quitter le palais pour construire une famille. Le roi s'adresse alors au nouveau gendre et lui dit : " La femme que tu as épousée est ma fille unique. T'empêcher de partir, m'est impossible car c'est ton épouse. D'un autre côté,

je ne peux pas non plus me résoudre à me séparer d'elle. Rends-moi donc un service : dans chaque endroit où vous résiderez, réservez-moi une petite chambre pour que je puisse habiter à vos côtés." Ainsi Hachem s'est adressé aux Béné Israël en leur disant : "Je vous ai donné la Torah. Je ne peux me séparer d'elle ni vous empêcher de la prendre, réservez-Moi donc un lieu de résidence à vos côtés."

Bien que très connue, cette parabole nécessite un peu d'éclaircissement. En quoi Hachem s'est-il séparé de la Torah au moment de Matan Torah pour qu'il y ait une nécessité du Mikdash ? Et en quoi ce temple viendrait résoudre le problème créé par cet éloignement ?

En réalité, Hachem n'a pas simplement "partagé" la Torah avec Son peuple, Il lui a donné les clefs pour en faire sa propre Torah. Lorsque Rabbi Eliezer va vouloir

utiliser une voix céleste pour appuyer son opinion, on lui rétorquera que "la Torah n'est plus dans le ciel". Elle a été donnée aux hommes et ce sont à présent les sages qui en fixent les règles d'après les critères qu'ils ont reçus. Cette autonomie donnée à l'homme est justement l'éloignement auquel fait allusion notre parabole. En s'éloignant du palais royal, la princesse ne recevra peut-être plus le respect dû à son rang. De même concernant la Torah, en quittant le ciel pour rejoindre les hommes elle risquerait de ne plus être suffisamment valorisée. Hachem demande donc aux hommes de construire auprès d'eux un cadre pour accueillir la Chekhina et ainsi conserver à l'esprit la grandeur de cette Torah et son origine divine.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ouriel aime aider son prochain. C'est pourquoi, lorsque Avner, son meilleur ami, vient le voir pour lui emprunter de l'argent, il accepte l'idée. Mais quand Avner lui dit la somme, 100 000 euros, il est un peu décontenancé. D'un côté, il a envie de lui faire plaisir puisque la Torah oblige un Juif qui en a la possibilité de prêter à son frère juif, comme l'écrit le 'Hafets 'Haïm dans son livre Ahavat 'Hessed, mais d'un autre côté, il a un peu peur. Une idée lui vient alors à l'esprit : il appelle Avner, accepte de lui prêter la somme mais lui demande en échange que celui-ci lui laisse un gage d'une valeur quasi équivalente. Avner réfléchit un peu puis se rappelle qu'il détient un objet de très grande valeur, une pièce qu'il a reçue du Rav Aaron de Belz Zal. Effectivement, auprès des 'Hassidim, une telle pièce a énormément de valeur puisqu'elle a aussi le pouvoir de protéger celui qui la possède. Le prêt se fait donc et Ouriel repart tout ému avec son gage en main. À peine est-il rentré chez lui qu'il rassemble sa famille pour leur expliquer que ce mois-ci, rien ne peut leur arriver car ils ont à la maison une amulette extraordinaire, une pièce reçue des mains propres du Admour de Belz. Mais voilà que son cher fils de 8 ans demande à son père : « Papa ne nous as-tu pas appris qu'il était interdit de prendre un intérêt sur un prêt ? Alors pourquoi pouvons-nous bénéficier de la protection de cette fameuse pièce ? » Ouriel est tout d'abord émerveillé de la question de son fils puis se rend rapidement compte qu'il n'a pas de réponse à lui fournir, il se dépêche donc d'aller trouver son Rav pour lui poser la question. Qu'en pensez-vous ?

Rav Zilberstein nous explique qu'il n'y a pas de Ribit (intérêt interdit) en cela. La raison est qu'Ouriel ne reçoit rien concrètement et physiquement et même s'il bénéficie sûrement d'une protection céleste, ceci ne provient pas de Avner mais de Hachem Lui-même. Le Rav ajoute que même sans posséder cette amulette, la Torah promet plein de Brakhot à celui qui aide et prête sans intérêt de l'argent à son prochain, comme il est écrit (Dévarim 23,21) « À ton frère tu ne prendras pas d'intérêt afin que Hachem te bénisse dans toutes tes entreprises » (traduction libre). Le Yérouchalmi Brakhot (fin chapitre 8) raconte l'histoire d'un non-juif qui rencontra Rabbi Ichmael et le bénit. Rabbi Ichmael lui répondit alors qu'il n'avait pas besoin de lui rendre la pareille car il est écrit dans notre sainte Torah « Celui qui te bénira sera béni ». Rabbi Ichmael voulut lui dire que tout rajout sera superflu puisque Hakadoch Baroukh Hou Lui-même promet Sa bénédiction. On pourrait en dire de même dans notre histoire où la Segoula du Tsadik « ne servira à rien » à Ouriel puisque Hachem en « personne » lui promet une grande bénédiction. En conclusion, Ouriel aura le droit de bénéficier de la protection de cette pièce et il n'y aura pas en cela de Ribit. (Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 448)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Un Ma'hatsit Hachékel (demi-chékel) pour tout qui passe pour le dénombrement, depuis l'âge de 20 ans et plus, 603 550. » (38/26)

Rachi écrit : « 603 550 (était le nombre de Ma'hatsit Hachékel et) tel est le nombre des bnei Israël et ainsi était le nombre des bnei Israël après que le Michkan a été inauguré dans le sefer Bamidbar (1/46) et même maintenant, lors des dons pour le Michkan, ils étaient ce même nombre. »

Rachi insiste et met en évidence que le nombre du premier compte la première année après la sortie d'Égypte (paracha Ki Tissa), et le nombre du second compte de la deuxième année (paracha Bamidbar) sont exactement identiques : 603 550.

Quel est le message de Rachi ? Quel enseignement veut-il nous apprendre ?

Rachi plus haut (30/16) s'étonne sur ce phénomène: Comment est-ce possible que le nombre des bnei Israël est resté identique sur un intervalle de 2 ans ? Il est impossible qu'entre les deux comptes, personne n'ait eu 20 ans, le second compte devrait donc en être augmenté!?

Rachi répond : Bien que ce soit sur deux années différentes car c'est Nissan le critère pour le changement d'année, en réalité il n'y a eu que 6 mois. En effet, le premier compte eut lieu en Tishri et le second en Iyar, et du fait qu'entre les deux comptes le mois de Tishri qui est le critère pour le changement d'âge des personnes, n'a pas été traversé, les personnes âgées de 19 ans lors du premier compte n'ont donc pas eu 20 ans lors du second compte.

Le Ramban (30/12) demande :

1. Comment est-ce possible que sur un si grand peuple, il n'y ait pas des centaines de morts en 6 mois ?

2. Selon Rachi, concernant le fait qu'il n'y ait pas eu un seul mort sur tout un peuple en 6 mois, comment comprendre qu'il y eut Pessa'h chéni pour les personnes qui étaient impures du fait de leur contact avec un mort (Bamidbar 9/8) ?! Mais voilà que personne n'est mort !?

3. L'âge des personnes n'est pas en fonction du mois de Tishri mais en fonction du jour de leur naissance. Par conséquent, comment est-ce possible que sur tout un peuple, personne n'ait célébré son anniversaire de 20 ans entre Tishri et Iyar ? Et le second compte aurait donc dû en être augmenté !?

Le Ramban répond : Lors du premier compte au mois de Tishri, ils étaient 603 550, et jusqu'au mois de Iyar beaucoup sont morts de manière naturelle, mais cela a été compensé par tous les gens qui ont eu 20 ans entre Tishri et Iyar, c'est-à-dire, entre Tishri et Iyar, les gens qui ont eu 20 ans étaient du même nombre que les gens qui sont morts.

Mais ensuite le Ramban préfère dire ainsi : Le fait de trouver exactement le même nombre de bnei Israël à 6 mois d'écart n'est en réalité pas une question du tout. En effet, lors du premier compte, certainement que les Léviim ont également donné le Ma'hatsit Hachékel et donc faisaient partie de ce premier compte alors que pour le second compte, il est dit explicitement que les Léviim n'ont pas été comptés parmi les bnei Israël.

Ainsi, lors du premier compte, il y avait 603 550 avec les Léviim et lors du second compte, il y avait 603 550 sans les Léviim. Ainsi, les Léviim en moins lors du second compte ont été compensés par les gens qui ont eu 20 ans (et les gens qui sont morts).

On pourrait proposer de répondre et d'expliquer Rachi ainsi :

Rachi refuse l'explication du Ramban car cela paraît très étonnant que le nombre de gens qui ont eu 20 ans (et ceux qui sont morts) correspond exactement au nombre des Léviim comptés dans le premier compte.

Ainsi, Rachi commence par dire « 603 550, tel est le nombre des bnei Israël », sous-entendu des bnei Israël et non des Léviim, justement pour exclure l'explication du Ramban que même lors du premier compte c'était 603 550 sans les Léviim.

Par conséquent, Rachi qui est en discussion avec le Ramban et pense que même lors du premier compte les Léviim n'ont pas donné le Ma'hatsit Hachékel et ne font pas partie des 603 550, pourrait expliquer que certains des Léviim sont morts, ce qui expliquerait le passage de Pessa'h chéni.

Rachi pense donc que ces 603 550 du mois de Tishri sont les mêmes du mois d'Iyar et tout ce qui dérange Rachi, c'est le fait que ceux qui avaient 19 ans n'ont pas eu 20 ans, ce qui pousse Rachi à dire que c'est le mois de Tishri le critère pour changer d'âge.

Mais Rachi n'a aucun problème avec le fait que personne n'est mort parmi ces 603 550 bnei Israël qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel.

Et on pourrait proposer d'en expliquer la raison ainsi :

Nos 'Hakhamim disent que tout celui qui s'endeuille sur Yéroushalaïm méritera de voir sa joie (Taanit 30). Ainsi, une personne qui accorde de l'importance au Michkan en donnant le Ma'hatsit Hachékel, verra la joie de sa construction, comme d'ailleurs le Radbaz (Chout, Elef 69) dit : Toute ma vie j'avais de la peine car à priori té'hiat hametim (la résurrection des morts) doit se passer après le retour du Beth Hamikdash et donc tous les bnei Israël qui avaient à cœur le Beth Hamikdash, Yéroushalaïm, tous les bnei Israël qui sont morts en g'alout en sanctifiant le nom de Hachem ne verront-ils pas le bonheur et la joie à Yéroushalaïm lors du retour du Beth Hamikdash ?! Jusqu'à que je trouve les paroles du Ritba qui écrit au nom de ses maîtres qu'il y aura deux té'hiat hametim dont une spécifique pour tous les Tsadikim morts en g'alout et elle aura lieu avant le retour du Beth Hamikdash afin qu'ils puissent être présents et mériter de voir la joie de Yéroushalaïm lors du retour du Beth Hamikdash.

Et c'est cela que Rachi vient mettre en évidence, le nombre de ceux qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel pour la construction du Michkan (les socles) était exactement le même nombre de ceux qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel pour le fonctionnement du Michkan (korbanot tsibour).

Et c'est cela que Rachi vient nous enseigner, tous ceux qui ont donné pour la construction du Michkan étaient tous présents, tous vivants pour son inauguration, il ne manquait personne, ces 603 550 qui ont donné le Ma'hatsit Hachékel pour la construction du Michkan, ces mêmes 603 550 étaient présents et vivants pour la joie de son inauguration.

Ainsi, la Torah nous apprend que tout celui qui a à cœur que la Chék'hina vienne résider parmi nous, qui attend la gueoula, la venue du Machia'h, le Beth Hamikdash, sera invité à ces événements et donc il est assuré de rester vivant ou de ressusciter et de revivre pour voir et participer à cette grande joie à Yéroushalaïm.

« Je crois avec une Emouna entière à la venue du Machia'h et bien qu'il tarde avec tout cela j'attendrai chaque jour sa venue » (12^{ème} principe de Emouna du Ramban)

Mordekhai Zerbib